



Bureau Directeur du vendredi 7 juillet 2017 Relevé de décisions

Présent(e)s : Mesdames Béatrice BARBUSSE, Marie-Christine BIOJOUT, Jocelyne MOCKA-RENIER (en audioconférence).
Messieurs Joël DELPLANQUE, Jacques BETTENFELD (en audioconférence), Jean-Pierre FEUILLAN, Michel GODARD, Alain JOURDAN, Alain KOUBI, Alain SMADJA (en audioconférence).

Invité(e)s : Mesdames Monique ANSQUER, Sylvie BORROTTI, Cécile MANTEL.
Messieurs Philippe BANA, Eric BARADAT, Pascal BOURGEAIS, Thierry GAILLARD, François GARCIA, Arthur JOAS (en partie), Alain NICAISE, Cédric POUTHIER, Michel JACQUET, Grégory PRADIER, Bruno ROLAND.

Excusé(e)s : Mesdames Nodjialem MYARO, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Brigitte VILLEPREUX.
Monsieur Pascal WETTLE.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 12h05 au siège de la FFHandball à Gentilly.

1. Validation du relevé de décision du Bureau Directeur (BD) du 23 juin 2017 : Béatrice BARBUSSE

La validation du PV du 23 juin 2017 est reportée au prochain Bureau Directeur car il n'a pas été adressé aux membres avant la séance.

2. Maison du handball : Michel Jacquet

Michel JACQUET présente Alain NICAISE, qui l'accompagne dans le cadre du dossier de la Maison du Handball, et Arthur JOAS, sculpteur, qui dévoile son projet d'œuvre d'art pour le parvis du futur bâtiment fédéral. Le Bureau Directeur débat de la présentation et émet le souhait que les personnages composant la sculpture monumentale comprennent aussi bien des joueurs que des joueuses et soient au nombre de 7.

Le gros œuvre de la Maison du Handball se termine avec 1,5 mois d'avance sur le planning prévisionnel. Cet achèvement a été célébré comme de coutume par un déjeuner de type « gigot bitume » le 5 juillet dernier, réunissant un peu plus de 200 invités. Concomitamment, le bâtiment d'hébergement (144 lits) devrait être hors d'eau et hors d'air d'ici fin septembre, début octobre permettant ainsi d'enchaîner les travaux de second œuvre.

Michel JACQUET fixe ensuite les grandes lignes de la situation financière de la Maison du Handball à date. Il précise les avis de la Commission d'Appel d'Offre (CAO) fédérale concernant trois prestations : agencements intérieurs, équipements audiovisuels et fauteuils de l'auditorium, que le Bureau Directeur valide à l'unanimité.

Il projette ensuite les marchés à venir que sont la signalétique, le mobilier, la literie, les rideaux, les équipements, la musculation et la muséographie notamment.

Enfin, le Bureau Directeur valide à l'unanimité la présentation des travaux supplémentaires proposés par Michel JACQUET et le mandate pour signer les avenants en conséquence.

3. Stratégie digitale de la FFHB : Cédric POUTHIER

Un point d'étape de la refonte en cours des outils digitaux (outils CRM et nouveau site internet) est fait par Cédric POUTHIER, comprenant le rappel des échéances envisagées. Suite à la clôture de la phase de mise en concurrence, des expertises sont en cours au regard des offres retournées et des auditions sont prévues fin juillet, avant présentation à la CAO fédérale.

4. Mise en œuvre du nouveau plan d'arbitrage : Sylvie BORROTTI et François GARCIA

Sylvie BORROTTI et François GARCIA expliquent l'organisation retenue pour la préparation de la future saison à travers trois axes prioritaires. Le premier concerne l'accompagnement des territoires, le deuxième touche au développement de la formation et le troisième à la féminisation de l'arbitrage.

Le Bureau Directeur félicite la sélection du binôme PICHON / REVERET pour un stage qui les conduira peut-être aux prochains Championnats d'Europe.

5. Pacte de développement : Alain JOURDAN

Alain JOURDAN fait un point d'étape de la mise en œuvre du pacte de développement en rappelant les principes retenus à partir de ceux adoptés lors de l'Assemblée Générale de Créteil et des évolutions successives travaillées à la fois par un groupe de travail, la DTN et les élus fédéraux en charge de ce dossier afin d'en finaliser la mise en place.

Thierry GAILLARD intervient à son tour pour expliquer la mise en œuvre opérationnelle du pacte avec les territoires. Il décline les modalités du dialogue de gestion retenues, le principe des attributions des allocations et le calendrier prévisionnel pour aboutir à la signature des conventions « pacte de développement 2017-2020 », dans chaque territoire, fin 2017 et début 2018 afin de permettre aux territoires de préparer leurs budgets 2018.

A la faveur de ces échanges, Joël DELPLANQUE insiste sur la transformation de nos organisations par le biais du pacte, notamment de l'impact des politiques fédérales et territoriales vis-à-vis de nos clubs. Le Bureau Directeur débat de la progressivité de la mise en œuvre. Alain JOURDAN et Alain KOUBI sont chargés dans leurs domaines respectifs d'en délimiter les perspectives dans le cadre du budget fédéral 2018 qui y sera alloué avec les collaborations nécessaires à son efficacité.

Alain JOURDAN est chargé d'initier la rédaction d'un courrier politique qui accompagnera le dossier à préparer par les territoires et qui reprend les échanges du jour, afin de le partager avec les membres du Bureau Directeur puis de l'adresser aux Présidents de Ligue et de Comités.

6. Redressement judiciaire : Cécile MANTEL

L'association Pôle Sud 38 EE, en redressement judiciaire depuis le 21 février 2017, a fait l'objet d'une liquidation judiciaire par jugement du TGI de Grenoble du 22 juin 2017.

Par conséquent, au titre d'un cas non prévu par les règlements fédéraux, il est proposé au BD d'accorder aux licenciés 2016-17 de l'association Pôle Sud 38 EE :

- la gratuité des mutations sur leur part fédérale,
- la délivrance de licences A au titre de la saison 2017-18.

A cet égard, il est rappelé que la période officielle des mutations est exceptionnellement prolongée, durant l'intersaison 2017, jusqu'au 31 août 2017 (cf. décision du Conseil d'administration fédéral du 23/2/2017).

Au-delà du 31 août, les dispositions réglementaires de droit commun retrouveront à s'appliquer.

Par ailleurs, s'agissant du niveau de jeu N2F (dont était encore titulaire le club Pôle Sud 38 EE après les rétrogradations prononcées par la COC fédérale et par la CNCG), l'association HBC Echirolles Eybens, nouvellement créée et en cours d'affiliation à la FFHandball, s'est positionnée auprès du mandataire judiciaire et de la FFHandball pour racheter le droit sportif correspondant. La ligue AURA et le comité de l'Isère ont donné un avis favorable.

Par suite et sous réserve de l'accord du mandataire judiciaire et/ou du juge-commissaire, le BD valide à l'unanimité le transfert du niveau de jeu N2F du club Pôle Sud 38 EE vers le club HBC Echirolles Eybens, à compter de la saison 2017-18.

S'agissant des niveaux de jeu régionaux et départementaux, il appartient respectivement à la ligue régionale et au comité départemental concernés de prendre les décisions correspondantes.

7. Questions diverses :

Jocelyne MOCKA RENIER précise qu'une aide exceptionnelle va être attribuée à la Ligue de la Guadeloupe par le Conseil Régional et la DRCS, ainsi qu'un accompagnement complémentaire dans le contrat d'objectif, laquelle devra contribuer à rétablir la situation financière.


Monique ANSQUER soumet au Bureau Directeur, qui en débat, les propositions de nouveaux services reçues de la société N'GINE, prestataire déjà en charge des développements Gesthand et des logiciels de dématérialisation des ordres de commande et des notes de frais. Plus largement, Monique ANSQUER est chargée de proposer un diagnostic de la situation de l'informatique pour le Bureau Directeur du 8 septembre et un plan de charge à compter de la rentrée 2017, dans la perspective de l'entrée dans la Maison du Handball.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h00.

Prochaine réunion du Bureau directeur le vendredi 21/07/2017 à 12h.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Delplanque', with a stylized flourish at the end.

Joël DELPLANQUE
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Béatrice Barbusse', with a large, sweeping flourish at the end.

Béatrice BARBUSSE
Secrétaire générale